

# STATUE D'ATHÉNÉ

TROUVÉE A ATHÈNES, PRÈS DU VARVAKEION (1)

Extrait de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

Janvier 1881.

En 1859, une petite statue de marbre, découverte par M. Ch. Lenormant dans un coin obscur du temple de Thésée, renouvelait une discussion déjà ancienne, et décidait une question importante dans l'histoire de la sculpture grecque : sous cette ébauche à peine dégrossie, les savants les plus autorisés s'accordèrent à reconnaître la répétition la plus complète et la plus exacte de la célèbre Athéné Parthénos de Phidias. Une nouvelle copie du même chef-d'œuvre vient d'être trouvée récemment à Athènes; mais, au lieu d'une ébauche, c'est une statue achevée, intacte, et, malgré quelques défauts, belle en elle-même, qui représente aujourd'hui à nos yeux, ou qui du moins rappelle, sous une forme, il est vrai, encore bien défectueuse, la grande Athéné chryselléphantine du Parthénon.

Comme il convient à deux répétitions du même original, la statue nouvelle ressemble à l'ébauche pour le mouvement de la figure et la disposition des principaux attributs. Mais, plus haute, plus complète et plus soignée dans le détail, elle présente aussi un plus vif intérêt pour la restitution de l'œuvre primitive. On a pu dire avec raison de la statuette à laquelle reste attaché le nom de Lenormant : « Rien n'y est en désaccord avec les textes anciens; au contraire, l'attitude générale et la distribution des détails conviennent parfaitement à tout ce qu'on sait de l'œuvre de Phidias (2). » La nouvelle statue mérite la même appréciation; mais elle a encore l'avantage d'être, sur quelques points, plus exactement conforme aux descriptions anciennes; sur d'autres, elle s'écarte, non pas des données originales, mais des diverses restitutions proposées par les archéologues. Une œuvre de cette importance n'avait pas été trouvée depuis longtemps à Athènes.

C'est en nivelant la rue en pente qui longe au nord le lycée du Varva-

(1) Nous extrayons cet article du numéro de janvier du *Bulletin de l'Ecole française d'Athènes*, qui vient de paraître; on y trouvera les renseignements les plus circonstanciés sur une découverte qui, pour ne pas tenir toutes les promesses de la dépêche emphatique par laquelle elle avait été annoncée à la presse européenne, n'en conserve pas moins un vif intérêt. (Réd.)

(2) Michaelis, *der Parthenon*, p. 273.

Bibliothèque Maison de l'Orient



135069

keion que des ouvriers de la ville mirent à découvert, le 30 décembre dernier, avec plusieurs fragments de constructions antiques, la nouvelle statue d'Athéné. Elle était à une profondeur de 0<sup>m</sup>,60 au-dessous du niveau actuel, tournée la face contre terre, et recouverte d'une sorte de voûte en tuiles, qui fait penser à une cachette. A côté paraissait une assise de pierre en place, que le démarque d'Athènes a fait aussitôt dégager; ces fouilles improvisées ont mis au jour un mur qui forme avec la première assise un angle droit, et qui porte, sur une longueur de 2 mètres environ, des peintures encore très vives : à droite, une colonne peinte en couleur claire, et à gauche, dans un cadre, un oiseau au plumage sombre. Ces restes de décoration appartiennent certainement à une maison romaine, qu'il serait intéressant de déblayer tout entière. Cette maison était comprise dans l'intérieur de l'ancienne enceinte d'Athènes; mais elle n'en était éloignée que de quelques mètres, si l'on s'en rapporte au tracé de MM. Curtius et Kaupert (1).

La statue, en sortant de terre, était presque complète; depuis, on a retrouvé un à un les morceaux du casque qui manquaient, l'avant-bras droit, la main qui porte la Victoire, et cette Victoire elle-même, sauf la tête. Tous ces morceaux sont encore entre les mains du démarque, M. Dim. Soutzo, qui nous les a montrés avec une parfaite obligeance. Il est à désirer qu'ils soient le plus tôt possible adaptés à la statue, qui pourra être alors photographiée avec tous ses ornements et attributs accessoires (2).

La hauteur totale du marbre, y compris le piédestal et l'aigrette du casque, est de 1<sup>m</sup>,05. Le piédestal mesure en hauteur 0<sup>m</sup>,10, en largeur 0<sup>m</sup>,40, et en épaisseur, d'un côté 0<sup>m</sup>,33, de l'autre 0<sup>m</sup>,29. La déesse est debout, revêtue d'une longue tunique, les bras nus, la jambe gauche légèrement fléchie et portée en arrière, la jambe droite solidement posée sur le sol; le casque sur la tête, la poitrine couverte de l'égide, le bras gauche appuyé sur le bouclier, elle avance le bras droit et tient dans sa main une Victoire ailée. Tous les détails de cette composition méritent une description particulière.

Le casque est proprement le casque attique, étroit et bas, qui serre de près la tête, et recouvre la nuque et les côtés du cou. Il porte au sommet un sphinx, dont le corps est tout entier conservé, sauf l'aile droite; la queue, détachée de la croupe, s'est retrouvée sur un morceau du cimier. La tête, finement sculptée, garde des traces de couleur jaune sur les cheveux, de couleur rouge et bleue dans les yeux. Elle est, non pas penchée en avant comme dans quelques représentations analogues (3),

(1) Curtius et Kaupert, *Atlas von Athen*, pl. II.

(2) Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons, grâce à l'obligeance de M. Foucart, la photographie de la nouvelle statue. Nous espérons en donner une réduction phototypique dans le numéro de février. (Réd.)

(3) Cf. la pierre du cabinet de Vienne qui porte la signature du graveur Aspasius Fr. Lenormant, *la Minerve du Parthénon*, p. 37).



STATUE D'ATHÈNE  
TROUVÉE A ATHÈNES PRÈS DU VARVAKEION

mais relevée et droite ; sur elle repose le cimier, haut de 0<sup>m</sup>,05, qui décrit une courbe en forme de panache, et, soutenu par un tenon, retombe, au-dessous du cou, sur une tresse de cheveux, épaisse et courte, qui sort du casque de la déesse. Des traits gravés dans le marbre et peints en rouge représentent sur le cimier les détails de la crinière. Au-dessous du sphinx, à droite et à gauche, mais un peu en arrière, deux griffons se font pendant l'un à l'autre : ils ont le corps élané d'un lion ; la tête manque, mais la naissance du cou semble bien indiquer qu'il se terminait en tête d'aigle. Chacun d'eux portait, comme le sphinx, une aigrette, qui a disparu presque entièrement, sauf en arrière, du côté gauche ; à cet endroit on remarque le bas d'une crinière, qui était réunie aux deux autres par un petit morceau de marbre transversal. A droite et à gauche des griffons, et rattachées à eux par un tenon, deux garde-joues, en forme d'ailes ou d'oreilles, légèrement recourbés en avant, complètent l'ornementation du casque.

On voit que cette description s'accorde de tous points avec le texte de Pausanias : « Il y a, dit-il, sur le sommet du casque un sphinx et sur les côtés des griffons (1). » Mais on a vivement discuté la question de savoir si Pausanias n'avait pas laissé de côté quelques détails, et M. Fr. Lenormant, qui expose les arguments des deux partis, conclut en disant que, dans la statue de Phidias comme dans l'intaille d'Aspasius (2), le casque ne présentait pas en avant une simple surface unie : au-dessus du front de la déesse devaient saillir à mi-corps huit chevaux rangés sur une seule ligne. La nouvelle statue ne permet pas de résoudre définitivement ce problème ; il serait téméraire d'affirmer que l'œuvre originale, infiniment plus grande et plus riche que la copie, ne contenait pas quelques ornements de plus ; il n'est pas impossible, par exemple, que les garde-joues aient été décorés de bas-reliefs ; de même, l'espèce de diadème que forme le casque au-dessus du front pouvait porter des ciselures, comme il y en a sur le casque d'une autre Athéné, conservée au Vatican (3). Mais, dans une œuvre aussi soignée que la nôtre, un artiste capable de sculpter avec autant de finesse le sphinx et les deux griffons n'aurait pas, ce me semble, négligé un motif aussi saillant que les huit chevaux de face. C'est là une raison nouvelle que j'ajouterais volontiers à celles qu'a déjà données M. Beulé pour s'en tenir au témoignage de Pausanias (4).

Le visage est d'une admirable conservation ; le marbre, extrêmement poli, semble avoir en cet endroit la blancheur de l'ivoire, tandis que les yeux, encore peints, rappellent le ton clair de la pierre précieuse que Phidias avait employée pour rendre le regard profond de la  $\gamma\lambda\alpha\upsilon\kappa\omega\pi\iota\varsigma$

(1) Pausan., I, 24.

(2) Fr. Lenormant, *la Minerve du Parthénon*, p. 36-44.

(3) Michaelis, *der Parthenon*, pl. XV, fig. 33.

(4) Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, II, p. 176 ; *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> février 1856 ; *les Monnaies d'Athènes*, p. 94.

ἄθηνᾶ (1). Le front est bas; deux boucles de cheveux, peintes en jaune, recouvrent les tempes; les yeux sont larges et profonds, les sourcils marqués par une ligne rouge, les cils dessinés séparément en rouge sur le bord des paupières, la prunelle entourée d'un trait rouge, et la pupille bleue. Ces couleurs, presque effacées à gauche, ne se voient nettement que sur l'œil droit. Le nez prolonge la ligne du front; la lèvre supérieure est étroite; les joues et le menton, d'un modelé un peu dur, achèvent de donner à l'ensemble du visage un caractère grave et presque raide, que ne parvient pas à adoucir la bouche entr'ouverte et peut-être souriante. Le cou, large et puissant, est encadré par plusieurs tresses de cheveux, qui s'échappent du casque à droite et à gauche, et qui s'étalent sur les épaules en deux boucles teintées de jaune.

L'égide recouvre la poitrine tout entière, et retombe derrière les épaules (2). Elle est garnie d'écailles, et bordée de onze petits serpents enroulés. Deux autres serpents se tiennent à l'endroit où l'égide s'entr'ouvre au milieu de la poitrine. Au-dessous, la tête de Méduse, le Γοργό-  
νετον, grossièrement sculpté, a la forme du disque lunaire, ainsi qu'on l'a fait remarquer sur plusieurs autres monuments (3). La physionomie, plutôt laide que terrible, est à peine indiquée par quelques traits; le contour des yeux est marqué par une ligne rouge.

Pausanias, dans sa description de l'Athéné Parthénos, mentionne seulement la tête de Méduse, sans dire un mot de l'égide; mais l'omission d'un attribut aussi ordinaire dans les statues d'Athéné est facilement explicable; d'ailleurs un scholiaste d'Aristophane nous apprend que Phidias fut accusé d'avoir volé l'ivoire, ou plutôt, d'après une correction certaine, l'or des écailles qui recouvraient l'égide (4).

Le costume de la déesse est exactement le même dans la nouvelle statue que dans l'ébauche de M. Ch. Lenormant: il se compose de la tunique talaire recouverte de l'*ampechonium*, et non pas de la simple tunique, comme le pensait M. Beulé, d'après Pausanias, qui sur ce point encore a pu négliger un détail sans importance. Dans notre figure la seconde tunique est retenue à la taille par une ceinture de serpents; elle retombe sur le côté droit en plis flottants mais symétriques, et se termine par quatre pointes, au bout desquelles pend une sorte de gland en forme de boule. La tunique talaire descend jusqu'aux pieds; mais le travail de cette draperie est médiocre; les plis sont raides sur la jambe droite, plus souples sur la jambe gauche. Les pieds, en partie recouverts par la

(1) Plat., *Hipp. maj.*, 12, p. 290 B.

(2) Elle se termine au milieu du dos et présente, à droite et à gauche, deux saillies symétriques, qui ressemblent à celles qu'on voit dans une statue de l'Acropole (Michaelis, *der Parthenon*, pl. XV, fig. 2 a).

(3) Cf. les textes mentionnés par M. Fr. Lenormant, *la Minerve du Parthénon*, p. 23.

(4) Aristoph., *ad Pac.*, v. 605.

tunique, portent des sandales, dont la semelle est épaisse, mais n'est pas décorée de bas-reliefs comme dans la statue du Parthénon.

Le bras gauche s'écarte du corps, à partir du coude, par un mouvement plein de grâce, et repose doucement sur le bouclier; autour du poignet s'enroule un serpent en guise de bracelet. La main s'appuie sur le rebord du bouclier; mais la disposition des doigts montre bien qu'elle ne tenait pas en même temps un autre objet tel qu'une lance. La même disposition dans la statuette du Théseion a fait penser à M. Fr. Lenormant que la lance, dont parle Pausanias, était seulement appuyée sur le bras. Notre copie ne porte aucune trace de cet attribut, ni sur le bras ni sur le piédestal.

Le bouclier ne présente, sur toute sa surface arrondie, d'autre sculpture que le *Γοργόνειον*, qui en occupe le centre. A cet endroit la tête de Méduse est plus distincte que sur l'égide : la chevelure est épaisse et divisée en deux bandeaux par une raie, comme sur le bouclier de Stangford (1); de plus, à droite et à gauche de la chevelure, s'ouvrent deux ailes relevées, dont les traits, gravés dans le marbre, gardent de la couleur rouge; la figure est ronde, les joues larges, le nez aplati, la bouche énorme, le menton court; sous la tête, les serpents, au lieu d'être sculptés comme le reste, sont seulement représentés par des lignes rouges. Sur la partie concave du bouclier, qui dans l'original était aussi, d'après le témoignage des auteurs, couverte de sculptures, on ne voit dans la copie que la poignée destinée à recevoir le bras de la déesse. La même absence d'ornementation se remarque sur le piédestal, qui, pour être semblable à celui de l'Athéné Parthénos, devrait représenter en bas-relief la naissance de Pandore; sur ce point la statuette de M. Lenormant est plus exacte et plus instructive; mais cette différence prouve seulement, ce me semble, que les répliques, sans doute fort nombreuses, de l'Athéné Parthénos furent appropriées par les artistes de l'époque romaine à tous les goûts et à toutes les bourses : il dut y en avoir de toutes les dimensions, et, même parmi les statues du même format, les unes purent représenter plus fidèlement tel détail de l'original, comme les ornements du casque, les autres tel autre, comme les bas-reliefs du bouclier et de la base.

Le serpent se dresse sous le bouclier : son corps porte partout des traces de couleur jaune; les écailles, sur un de ses replis, paraissent marquées en rouge; la tête, soutenue par un tenon qui se détache du bouclier, fait saillie en avant, tandis que la queue se replie en arrière et se termine en spirale près du pied gauche de la déesse.

Le bras droit est brisé au coude et au poignet; la seconde de ces cassures, qui est ancienne, avait été réparée à l'aide d'un scellement de fer, qui, en s'oxydant par l'humidité, a déteint pour ainsi dire sur le marbre, et donné à l'avant-bras et à la main une couleur rougeâtre et comme

(1) Michaelis, *der Parthenon*, pl. XV, fig. 34.

transparente. Tous les morceaux ont pu être retrouvés. Le bras, d'abord serré contre la poitrine, est replié au coude et s'avance ensuite horizontalement ; le poignet porte, comme au bras gauche, un serpent enlacé ; la main, ouverte, tient dans la paume une petite statue de Victoire ; le pouce et l'index subsistent ; les trois autres doigts manquent. Le revers de la main repose sur une colonnette non cannelée, haute de 0<sup>m</sup>,45, qui s'élève, à l'angle du piédestal, sur une base du genre ionique, et qui se termine au sommet par une sorte de chapiteau double, sans style et sans caractère. La Victoire est tournée vers le spectateur, mais un peu obliquement, de manière à être vue de trois quarts, quand on regarde en face la statue de la déesse. La tête manque ; autour du cou paraissent des couleurs jaunes, qui indiquent sans doute la place des cheveux. Le costume est le même, sauf l'égide, que celui d'Athéné ; mais la seconde tunique, plissée sur la poitrine et serrée à la taille par une ceinture, ne retombe pas à droite de la statuette, comme dans la figure principale ; elle est relevée à gauche, et passe sur le bras, pour redescendre ensuite le long du corps, à peu près jusqu'à la hauteur des genoux. La tunique talaire, au-dessous de la ceinture, dessine la forme des jambes ; celle de gauche est portée en avant ; celle de droite se tient un peu en arrière ; l'un des pieds, d'un travail particulièrement délicat, est seul à découvert et légèrement incliné. Sur le bras gauche, la Victoire porte les pans de sa tunique relevée, et dans sa main elle serre un objet qui se confond presque par en bas avec la draperie, et qui en haut ne dépasse pas le niveau du poing. Le bras droit est nu, et la main, également fermée, tient un objet qui fait à peine saillie à la partie supérieure ; l'extrémité inférieure de cet objet est brisée ; il était naturel de penser d'abord que c'était un fragment de la couronne que présentait la Victoire, comme on le voit sur quelques médailles. Mais, parmi les morceaux dernièrement trouvés dans les fouilles, il y en a un dont la cassure s'adapte à une petite entaille parfaitement visible au bas de la draperie. Ce morceau est de forme arrondie, et il appartient sans doute à une sorte de guirlande, dont la Victoire tenait une extrémité dans chaque main. Les deux ailes ont été retrouvées, morceau par morceau : à peine soulevées et séparées du corps, elles indiquent nettement que la Victoire était au repos.

C'est ici que la nouvelle statue d'Athéné s'écarte des restitutions généralement admises pour l'Athéné de Phidias. M. Fr. Lenormant, prenant pour base la statuette trouvée par son père, pense que dans l'œuvre originale le bras droit était penché en avant, de manière à pouvoir supporter, par un mécanisme encore très compliqué, le poids considérable de la Victoire ; de plus, dit-il, ce mouvement est le seul qui convienne à la déesse, puisqu'elle reçoit dans sa main la Victoire, qui, les ailes déployées, vient lui offrir la couronne. La question paraît aujourd'hui moins claire : si la Victoire, au lieu de regarder la déesse, était tournée vers le spectateur, était-ce donc Athéné qui l'offrait au peuple, au lieu de la recevoir ? Et, s'il en est ainsi, la position du bras ne doit-elle pas être horizon-

tale? Il importe donc de comparer brièvement les divers monuments où les archéologues ont reconnu la Victoire que portait l'Athéné Parthénos.

Pour affirmer que la Victoire avait les ailes ouvertes et largement déployées, M. Fr. Lenormant invoque un texte de Démosthènes et un passage du commentaire d'Ulpien (1), où les ailes de la Victoire sont appelées τὰ ἀκρωτήρια; mais ce mot a-t-il toujours eu une signification aussi précise? Il est bien vrai que les ailes sont déployées sur un bas-relief d'Athènes (2); mais en revanche elles sont rabattues sur tous les autres bas-reliefs et monnaies où cette figure se rencontre: M. Michaelis en fournit neuf exemples (3), qui, joints à notre statue, semblent assez concluants. Mais dans quel sens était tournée la Victoire? Ici les médailles varient, même celles de la même ville et du même prince: ainsi M. Fr. Lenormant cite une médaille d'Antiochus VII Évergète, où la Victoire regarde Athéné (4); M. Michaelis donne une médaille du même prince qui est de tous points identique, si ce n'est que la Victoire est tournée vers le spectateur (5). Quant aux bas-reliefs, il n'y en a pas un seul qui présente la Victoire tournée vers la déesse: sur les quatre que reproduit M. Michaelis, trois la montrent tournant le dos à Athéné (6); dans le quatrième, la Victoire est placée de côté, un peu comme dans la nouvelle statue (7).

Je laisse à des archéologues plus expérimentés le soin de décider la valeur qu'il convient d'accorder à tel de ces monuments plutôt qu'à tel autre. Je me contente de faire remarquer que, si la Victoire, dans l'œuvre de Phidias, regardait non pas Athéné, mais le spectateur, le bras de la déesse devait être horizontal; or, s'il est ainsi, l'idée d'un support donné à ce bras, quelque choquante qu'elle puisse paraître d'abord, ne saurait être repoussée sans raisonnement, surtout lorsque ce support figure dans un bas-relief attique du Musée de Berlin (8). Ce bas-relief prend une importance nouvelle depuis la découverte qui vient d'être faite; car, si dans notre statue la colonnette peut à la rigueur se justifier par la nécessité matérielle de soutenir le poids de la Victoire, la même explication n'est guère applicable à un bas-relief; et d'autre part il ne me semble plus possible de dire, comme M. Fr. Lenormant, que dans ce bas-relief « la colonne ne supporte pas la Victoire, qu'elle en est tout à fait indépendante, et qu'elle est d'ailleurs placée sur un autre plan ».

AM. HAUVETTE-BESNAULT.

(1) Demosth., in *Timocr.*, p. 738.

(2) Le Bas, *Voyage en Grèce, mon. fig.* pl. XXXIX.

(3) Michaelis, *der Parthenon*, pl. XV, fig. 7, 8, 10, 18, 19, 21, 22, 23, 27.

(4) Fr. Lenormant, *la Minerve du Parthénon*, p. 25.

(5) Michaelis, *der Parthenon*, pl. XV, fig. 27.

(6) *Ibid.*, fig. 7, 8, 10.

(7) *Ibid.*, fig. 6.

(8) Bötticher, *Arch. Zeit.*, 1857, p. 60-72. Michaelis, *der Parthenon*, pl. XV, fig. 7.